

Avenant N° 1 à l'Avis de Course

Modification du titre Titre de l'Avis de course :

Championnat de Bretagne Optimist et Dériveurs doubles

Le chapitre 4 est modifié comme suit :

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux des classes *Optimist et Dériveurs Doubles*.

Le chapitre 14.3 est modifié comme suit :

- 14.3 a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.
b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

Le chapitre 5 est modifié comme suit :

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 25 juin à 12 Heures
<i>Optimist</i>	<i>20 euros</i>
<u><i>Dériveurs doubles</i></u>	<i>40 euros</i>

Fait à Carantec le 22 juin 2022

Le Président du Comité de Course

Dominique APPERE

La Présidente du Jury

Cécile TYMEN LE FLOCH